



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
16 avril 2007
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2007

11-22 juin 2007, New York

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

Fonds d'équipement des Nations Unies

**Rapport annuel axé sur les résultats
du Fonds d'équipement des Nations Unies**

Résumé

Le présent rapport analyse en détail la performance du FENU en 2006, en ce qui concerne ses programmes, sa gestion et ses résultats financiers. Les résultats sont conformes à la stratégie de gestion axée sur les résultats énoncée dans le plan d'activités approuvé par le Conseil d'administration pour la période 2006-2007. Avec un taux de performance globale de 82 % dans le domaine d'intervention Développement local et de 78 % dans le domaine d'intervention Microfinancement, le FENU a pleinement réalisé ses résultats et objectifs programmatiques. La réalisation des objectifs dans ces deux domaines d'intervention a considérablement dépassé les niveaux de 2005. Le FENU a également réalisé de manière substantielle l'ensemble de ses résultats en matière de gestion et de finances en 2006, à l'exception du total des ressources de base et autres ressources mobilisées. Bien que le total des ressources ait augmenté de 11 %, cet accroissement n'est pas suffisant pour atteindre les cibles fixées en 2005 en matière de mobilisation des ressources pour 2006. Le FENU a pu réaliser la performance susmentionnée dans le domaine du développement, de la gestion et des résultats financiers en maintenant une position de liquidité et une situation financière saines.



Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction	3
I. Résultats obtenus.....	3
A. Analyse des résultats pour le sous-objectif 1 : développement local	3
B. Analyse des résultats pour le sous-objectif 2 : microfinancement	10
II. Résultats en matière de gestion	15
C. Analyse des résultats pour le sous-objectif 3 : renforcement institutionnel.....	15
III. Analyse financière.....	18

Introduction

1. Le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) investit dans les pays les moins avancés (PMA), son objectif principal étant d'y atténuer la pauvreté et d'aider ces pays à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Pour ce faire, il investit dans deux domaines, le développement local et le microfinancement, tout en s'efforçant d'améliorer l'efficacité institutionnelle. Les trois sous-objectifs de son cadre stratégique, tels que présentés dans son plan d'activités pour la période 2005-2007, intègrent cette composante résultats.

2. Le présent rapport rend compte des résultats obtenus par le FENU en 2006 pour chacun de ses sous-objectifs dans un environnement interne et externe en évolution continue. La présentation du rapport, qui a été revue en 2005 pour être conforme au cadre utilisé par le PNUD pour l'établissement des rapports, n'a pas été modifiée.

3. Pour le FENU, 2006 a été une année de transition. C'était en effet la première année complète après la restructuration fonctionnelle et le processus de gestion du changement entrepris en 2005, et la deuxième année de l'exécution du plan d'activités approuvé par le Conseil d'administration en juin 2005. C'était la première année où les dépenses administratives du FENU étaient intégrées dans le budget d'appui biennal du PNUD. Le PNUD et le FENU ont durant cette année œuvré de manière constructive et collégiale pour faire progresser leurs arrangements de partenariat stratégique avec, en point d'orgue, une présentation conjointe au Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2007. Sous l'angle interne, la réorganisation importante du FENU entreprise en juillet 2005 a été achevée avec la réduction des effectifs du siège et l'augmentation substantielle de la présence du FENU au niveau régional.

4. Le présent rapport traite, en trois chapitres, des résultats obtenus en 2006 dans l'exécution du plan d'activités, sous l'angle des programmes, de la gestion et des aspects financiers. Il relie ensuite les résultats obtenus dans le domaine du développement au cadre proposé pour le plan stratégique du PNUD, 2008-2011.

I. Résultats obtenus

A. Analyse des résultats pour le sous-objectif 1 : développement local

5. Dans le domaine d'intervention Développement local, le FENU s'emploie à renforcer les moyens des collectivités locales et d'autres parties prenantes au niveau local de favoriser un développement local participatif. Le thème fondamental est celui des réformes de décentralisation qui permettent aux autorités locales d'apporter aux communautés rurales les investissements en capital nécessaire à la mise en place d'une infrastructure et de services en faveur des pauvres, concourant ainsi à la réalisation des OMD au niveau local.

6. Tous les programmes de développement local du FENU servent de moteur à une réforme institutionnelle au niveau de l'administration locale, en utilisant un modeste apport en capital comme incitation au changement. Cela met en évidence l'importance du mandat du FENU en matière d'investissements, qui lui permet d'aller au-delà des activités normales de renforcement des capacités pour s'attacher

à instituer et appuyer de nouveaux systèmes, procédures et moyens pour le fonctionnement de l'administration locale. Ces modèles pilotes donnent aux collectivités et autorités locales l'occasion d'entreprendre une planification et une exécution en temps réel, et d'en tirer des conclusions et enseignements, ce qui est capital pour l'impact sur les politiques et la reproduction des modèles.

7. En 2006, le FENU avait des programmes et des fonds de développement local en place dans 23 PMA, et en préparation dans 10 autres PMA où ils devaient démarrer en 2007. Dans l'ensemble, les résultats étaient très satisfaisants, avec un taux de réalisation des objectifs de 82 % et un taux moyen d'exécution par rapport aux ressources de base disponibles de 84 %.

8. Les principaux résultats de 2006 dans ce domaine d'intervention sont les suivants :

a) Le rôle moteur joué par le FENU a aidé à concevoir des programmes nationaux en matière de décentralisation et de développement local dans plusieurs pays. Ces programmes nationaux bénéficient de plus en plus d'un financement coordonné des bailleurs de fonds, comme en témoignent les exemples suivants :

i) Au Bangladesh, le Gouvernement a approuvé un programme d'appui aux autorités locales de plus de 200 millions de dollars, reproduisant le programme pilote FENU/PNUD et l'étendant aux 4 500 assemblées locales (Union parishads). La Banque mondiale, la Commission européenne, l'Agence danoise de développement international et, auparavant, la Commission du développement durable, se sont associées au PNUD et au FENU pour financer ce programme national;

ii) Au Nicaragua, le Gouvernement a adopté sa stratégie nationale de décentralisation et de développement local en s'appuyant sur le modèle de développement local du FENU. Le coordonnateur résident des Nations Unies, avec l'aide technique du FENU, s'efforce désormais de faire concorder et d'harmoniser le soutien qu'apportent les Nations Unies et les partenaires du développement à cette stratégie nationale;

iii) Au Mozambique, le FENU, le PNUD, la Banque mondiale et l'Agence allemande de coopération technique ont récemment évalué en commun leur collaboration antérieure en matière de développement local et, en fonction de ces résultats, ont conseillé le Gouvernement sur un nouveau programme national de planification et de financement décentralisé. Le Gouvernement a décidé, en principe, de mettre en place le programme avec un dispositif de regroupement des ressources ou de financement commun pour orienter l'appui des donateurs. Le programme fera fond sur les enseignements tirés du programme pilote FENU/PNUD de développement local, qui a été appliqué avec succès dans le nord du Mozambique;

b) Le FENU a également obtenu plusieurs succès importants en 2006 en ce qui concerne l'élargissement de son expérience pilote de programmes de développement local et la reproduction de cette expérience en association avec d'autres partenaires en matière de développement. On peut en donner quelques exemples :

i) Au Bénin, le projet pilote « décentralisation et développement local » du FENU a expérimenté une méthode de gestion des dépenses publiques consistant à charger le Trésor public d'orienter le financement des investissements. Le Gouvernement et plusieurs partenaires dans le domaine du

développement ont décidé de reproduire et d'étendre l'application du modèle du FENU à d'autres provinces;

ii) Au Yémen, l'application du « programme d'appui à la décentralisation et au développement local » a continué de s'étendre et atteint 48 districts (il y en avait initialement six en 2003). Neuf donateurs ont harmonisé leur approche et regroupé leur financement dans un programme d'appui conduit par le PNUD et le FENU, qui dépasse maintenant les 12 millions de dollars;

iii) Au Népal, le « programme de financement décentralisé et de développement », couvrant 20 districts, a pu continuer à financer et appuyer des investissements au niveau local au cours des récents bouleversements politiques. Le Gouvernement a adopté récemment la politique de subventions fondées sur les résultats pilotée par le FENU. Le programme va devenir un modèle national, sur la base duquel sera conçu le programme de la phase suivante. Ce nouveau programme sera appuyé conjointement par le FENU, le PNUD, le Ministère du développement international, l'Organisation néerlandaise pour le développement et l'Agence norvégienne de coopération pour le développement;

c) De plus en plus le FENU assume un rôle important de coordination des partenaires dans le domaine du développement, pour appuyer des programmes nationaux de décentralisation et de développement local dans des pays au sortir d'un conflit, comme la République démocratique du Congo, le Libéria, la Sierra Leone et le Timor-Leste. Ces programmes sont dans la logique de la préférence croissante du PNUD et du FENU pour un appui aux autorités locales considérées comme des institutions essentielles de relèvement local.

Tableau 1

**Réalisation des objectifs fixés pour 2006 dans le domaine d'intervention
Développement local**

<i>Résultats essentiels et objectifs</i>	<i>Taux global de réalisation des objectifs en 2005 (%)</i>	<i>Taux global de réalisation des objectifs en 2006 (%)</i>	<i>Résultat</i>
Résultat essentiel 1 : Mettre en œuvre des projets pilotes pour la décentralisation de la gestion des dépenses publiques et la fourniture de l'infrastructure et des services socioéconomiques de base			
Objectif 1.1 : Évaluation efficace et participative de la demande pour l'infrastructure et les services socioéconomiques de base effectuée par les gouvernements locaux dans le cadre de projets pilotes du FENU	93	92	Pleinement atteint
Objectif 1.2 : Accroissement des dépenses pour l'infrastructure et les services socioéconomiques de base, géré efficacement, de façon équitable et transparente par les gouvernements locaux dans le cadre de projets pilotes du FENU	73	78	Pleinement atteint
Objectif 1.3 : Amélioration de l'offre et de l'entretien de l'infrastructure et des services socioéconomiques de base par les gouvernements locaux, les fournisseurs de services et les collectivités locales dans le cadre de projets pilotes du FENU	76	90	Pleinement atteint

<i>Résultats essentiels et objectifs</i>	<i>Taux global de réalisation des objectifs en 2005 (%)</i>	<i>Taux global de réalisation des objectifs en 2006 (%)</i>	<i>Résultat</i>
Objectif 1.4 : Gestion écologiquement viable du stock local de ressources naturelles par les gouvernements locaux dans le cadre de projets pilotes du FENU	58	67	Partiellement atteint
Objectif 1.5 : Mise en place d'un cadre favorable au développement économique local par les gouvernements locaux dans le cadre de projets pilotes du FENU	*	*	
Résultat essentiel 2 : Utiliser les modèles pilotes et les enseignements pour accroître l'impact sur les politiques et la reproduction des modèles			
Objectif 1.6 : Les modifications apportées par les gouvernements au cadre politique/juridique/réglementaire prennent en compte les enseignements tirés des projets pilotes du FENU	91	75	Pleinement atteint
Objectif 1.7 : les modèles pilotes exécutés par le FENU sont transposés à une plus grande échelle par le biais de leur reproduction par d'autres agences de financement et/ou par le gouvernement lui-même sur ses ressources propres	48	92	Pleinement atteint
Total	72	82	Pleinement atteint

Source : SIG du FENU – Données issues de 20 programmes.

* Objectifs pour lesquels aucune cible n'avait été définie en 2006, mais pour lesquels des cibles seraient fixées en 2007.

9. Le FENU a réalisé un taux global de performance de 82 % (tableau 1) et a ainsi pleinement atteint ses résultats essentiels et objectifs dans le domaine d'intervention Développement local en 2006. Les résultats de 2006 ont représenté une amélioration de 10 % par rapport à ceux de 2005. S'agissant du renforcement des capacités des autorités locales, le niveau élevé de performance de 2005 pour l'expérimentation et l'institutionnalisation d'une planification participative (objectif 1.1) et de systèmes de gestion des dépenses publiques (objectif 1.2) a été maintenu. Néanmoins, la conformité des plans de développement local aux plans sectoriels et de niveau supérieur (comme les stratégies régionales, provinciales et de réduction de la pauvreté) reste un problème considérable pour le processus de planification locale. S'agissant des objectifs concernant les investissements pour la fourniture de services (objectif 1.3) et la gestion des ressources naturelles (objectif 1.4), les résultats montrent une amélioration de 14 % et 9 % respectivement.

10. Les objectifs ont été pleinement réalisés dans le domaine de l'impact sur les politiques (objectif 1.6) et de la reproduction des modèles (objectif 1.7). Si le résultat atteint pour l'impact sur les politiques a été de 75 % des objectifs prévus en 2006 (contre 91 % en 2005), le FENU a réalisé 92 % des objectifs pour la reproduction des meilleures pratiques, alors que ce taux n'était que de 48 % en 2005. Pour le FENU, obtenir des résultats tangibles dans ces deux domaines est une priorité essentielle, car cela démontre l'efficacité des programmes au niveau des pays. Les deux domaines continuent de représenter un défi considérable pour le FENU, mais les bons résultats traduisent l'effet cumulé d'un travail de plusieurs années sur le terrain, au niveau des pays.

11. L'absence d'indication sur l'objectif 1.5 – développement économique local – reflète les problèmes auxquels le FENU a été confronté lors du démarrage des activités pilotes en 2006, lesquels étaient dus à l'insuffisance des ressources humaines et financières à consacrer à ce nouveau domaine programmatique. Un autre sujet de déconvenue est la relative lenteur des progrès vers une exploitation plus systématique des synergies potentielles entre les domaines d'intervention Microfinancement et Développement local par des innovations conjointes sur le terrain. On espère pour 2007 une amélioration dans ces deux domaines.

12. Le tableau 2 présente une vue d'ensemble des résultats atteints en 2006 quant aux bénéficiaires d'investissements dans le domaine du développement local. Il en ressort qu'en 2006, quelque 3,6 millions d'habitants de régions rurales ont bénéficié de l'apport de services locaux. Le FENU a fourni au cours de l'année des ressources d'investissement à 1 775 projets d'infrastructure à petite échelle, par l'intermédiaire de 437 collectivités locales. Cela représente une moyenne de 81 investissements par pays, ou quatre investissements pour chaque gouvernement local client.

Tableau 2
**Bénéficiaires d'investissements dans le domaine
du développement local en 2006**

	<i>Nombre de pays</i>	<i>Nombre d'autorités locales bénéficiant d'un soutien</i>	<i>Nombre moyen d'autorités locales par pays</i>	<i>Nombre de projets</i>	<i>Bénéficiaires (en millions)</i>
Afrique de l'Ouest	7	180	26	513	0,5
Afrique de l'Est/Afrique australe	7	63	9	165	1,4
Asie (y compris Yémen)	6	147	24	1 040	1,6
Amérique latine	2	47	23	57	0,1
Total	22	437	20	1 775	3,6

Source : SIG du FENU – Données issues de 20 programmes (les pays non concernés par des investissements en capital ont été exclus).

13. Le tableau 3 montre comment les subventions en capital se sont traduites par des projets achevés en 2006, et indique la répartition sectorielle des investissements dans 16 des programmes sur lesquels des données ont été reçues. Par comparaison avec 2005, le nombre total d'investissements achevés fin 2006 a diminué de 33 %, alors que la valeur moyenne d'un investissement a augmenté de 62 %. L'accroissement de taille des investissements semble indiquer un allongement de la période de construction, bon nombre de projets entrepris en 2006 ne devant être achevés qu'en 2007. Globalement, l'investissement moyen par personne est passé de 2,10 dollars à 2,32 dollars par personne.

Tableau 3
**Dépenses et types d'investissements dans le domaine
 du développement local en 2006**

<i>Type d'investissement</i>	<i>Nombre de projets</i>	<i>Investissement (en millions de dollars)</i>	<i>Coût unitaire moyen (en dollars)</i>	<i>Pourcentage de projets (% de l'investissement)</i>
Éducation	275	1,76	6 400	21
Santé	120	1,22	166	14
Approvisionnement en eau	284	2,31	8 134	28
Bureaux des autorités locales et installations communautaires	205	0,51	2 487	6
Marchés, agriculture, gestion des ressources naturelles	405	1,91	4 716	23
Routes, ponts, ponceaux	413	0,65	1 574	8
Total	1 748	8,36	4 782	100

Source : SIG du FENU – Données issues de 16 programmes; données exactes pour 8 programmes, données estimées pour les autres programmes.

14. L'approvisionnement en eau, l'activité économique rurale et l'éducation comptent chacun pour plus de 20 % des ressources d'investissement du FENU en 2006. Suivent la santé (14 %), les routes, ponts et ponceaux (8 %) et les installations (6 %). Comme en 2005, plus de 60 % du total des investissements ont été affectés à l'amélioration de l'accès à des services sociaux et à l'infrastructure, tandis qu'environ un quart des investissements du FENU en 2006 a servi à la création de capital économique. En fin de compte, tous ces investissements sont affectés à des projets de développement local favorables aux pauvres et à l'égalité entre les femmes et les hommes, et contribuent à la réalisation des OMD au niveau local. Le document de travail intitulé « Gender Development: Investment Method for Greater Equity » explique comment le FENU entend mieux intégrer les questions d'égalité entre les sexes et d'émancipation économique des femmes dans ses programmes de développement local.

15. Des finances locales saines ont une importance capitale pour la viabilité à long terme des résultats produits dans le cadre des programmes du FENU en matière de développement local. Cette viabilité est subordonnée à une combinaison appropriée des trois sources de revenus locaux : transferts interadministrations, recettes locales et aide de donateurs. En outre, du côté des dépenses, il faut que les autorités locales répartissent correctement le total des revenus pour financer à la fois le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. Les paragraphes suivants résument une analyse spécialement effectuée aux fins du présent rapport en vue d'évaluer les résultats à long terme des interventions du FENU quant au renforcement des finances locales.

16. Si pour l'objectif 1.2 les résultats atteints sont pleinement satisfaisants, les indicateurs correspondants permettent de préciser la situation. En 2006, les programmes financés par le FENU ont montré de bons résultats du côté des revenus : ils ont dépassé les objectifs fixés pour ce qui est de la gestion réussie des transferts interadministrations et l'accroissement prévu des recettes locales par

personne résultant de la collecte des impôts, des contributions et du recouvrement des coûts. Sous l'angle des dépenses, cependant, les programmes n'atteindraient que partiellement les augmentations projetées des montants à investir dans les infrastructures de base et les services sociaux.

17. Les résultats présentés dans les tableaux 4 et 5 confirment partiellement cette tendance en comparant les résultats de 2006 avec ceux obtenus sur cinq ans. En se fondant sur les données financières concernant neuf pays, on peut conclure que les interventions du FENU en matière de transferts interadministrations et de mobilisation des recettes locales, d'un point de vue tant politique que pratique, semblent avoir un impact direct et positif. En 2006, 53 % des ressources des autorités locales, en moyenne, provenaient de sources de revenus nationales, réparties de manière égale entre transferts interadministrations et recettes locales. L'aide de donateurs aux investissements ne représentait que 47 % des ressources totales.

Tableau 4
Sources de revenus effectives des autorités locales (moyenne par programme, en dollars)

<i>Sources de revenus</i>	2002	%	2003	%	2004	%	2005	%	2006	%
Transferts interadministrations	23 450	5	92 787	12	324 300	32	71 794	12	236 261	26
Recettes locales	102 878	22	185 555	23	413 796	40	169 852	29	244 610	27
Apports de donateurs	340 669	73	521 449	65	276 056	28	352 596	59	438 269	47
Total	466 997	100	799 791	100	1 016 157	100	594 242	100	919 140	100

Source : SIG du FENU – Données issues d'un total de 6 pays (2002-2004) et 9 pays (2005-2006). Pour les pays dont le budget n'est pas clôturé, les chiffres sont des estimations (2006).

18. Le tableau 5 présente des indications sur la manière dont les budgets à la disposition des autorités locales ont été utilisés pour des dépenses de fonctionnement et à des fins d'investissement. En 2006, 58 % du total des budgets des autorités locales dans des pays concernés par des programmes du FENU ont servi à des investissements locaux et 42 % à des dépenses de fonctionnement. Il ressort d'une analyse plus précise des sources de données que 100 % des apports des donateurs aux autorités locales ont servi à financer des investissements et que 34 % des ressources locales et des transferts interadministrations ont servi à la même fin. Environ 66 % des ressources locales et des transferts interadministrations ont servi à financer des dépenses de fonctionnement. De fait, 2006 a été la quatrième année consécutive au cours de laquelle la part des dépenses de fonctionnement dans le budget total a augmenté. Il convient de suivre et d'analyser soigneusement cette tendance pour veiller à ce que les autorités locales aidées par le FENU s'emploient à réaliser un équilibre approprié entre dépenses de fonctionnement et investissements à l'intérieur de l'enveloppe des ressources locales et des transferts interadministrations, tout en réduisant leur dépendance envers les apports des donateurs.

Tableau 5
Budgets des dépenses de fonctionnement et d'investissement des autorités locales
(moyenne par programme en dollars)

<i>Catégories de budget</i>	2002	%	2003	%	2004	%	2005	%	2006	%
Dépenses de fonctionnement	85 176	19	197 070	25	310 335	31	191 855	33	387 761	42
Investissements	381 821	81	602 721	75	703 817	69	402 387	67	531 379	58
Total	466 997	100	799 791	100	1 016 157	100	594 242	100	919 140	100

Source : SIG du FENU (mêmes données que pour le tableau 4).

19. En conclusion, la demande d'investissements – ainsi que de conseils – dans le domaine de la décentralisation et du développement local est élevée dans toutes les régions où le FENU a des programmes. La décentralisation et le développement local sont étroitement liés au mouvement de démocratisation que connaissent nombre des pays en développement. Ils ont aussi une importance capitale pour la localisation des OMD et, assurément, pour la vision, les valeurs et les principes des Nations Unies. Leur attrait et leur intérêt sont considérables parmi les gouvernements, les partenaires du développement et les associations de collectivités locales. De ce fait, le plan stratégique du PNUD pour la période 2008-2011 traduit l'intention commune du PNUD et du FENU de s'attacher davantage encore au renforcement des capacités des autorités locales et d'autres parties prenantes pour favoriser un développement local participatif et concourir à la réalisation des OMD.

B. Analyse des résultats pour le sous-objectif 2 : microfinancement

20. Dans le domaine du microfinancement, le FENU appuie la création de secteurs financiers accessibles à tous qui offrent de façon durable une large gamme de services financiers peu coûteux aux familles pauvres et à faible revenu et aux petites entreprises et microentreprises dans les PMA. C'est là un moyen efficace de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des OMD.

21. En 2006, en appliquant sa démarche de développement sectoriel, le FENU a étendu son programme de financement accessible à tous à de nouveaux PMA, conformément aux objectifs énoncés dans son plan d'activités. Le FENU a formulé cinq nouveaux programmes de financement accessible à tous, ce qui porte à 11 le nombre de PMA appliquant son approche de développement sectoriel, dont neuf en Afrique subsaharienne et deux en Asie. Plusieurs autres pays d'Afrique, des États arabes et d'Asie ont sollicité l'assistance du FENU pour édifier un secteur financier accessible à tous, de telle sorte qu'à la fin de 2007, 16 PMA devraient bénéficier de l'aide du FENU.

22. Les principaux résultats atteints en 2006 dans ce domaine d'intervention sont les suivants :

a) À première vue, la démarche de développement sectoriel utilisée pour faciliter l'accès de tous au secteur financier a donné des résultats positifs, comme l'illustre le cas de la Sierra Leone. Ce pays a entrepris le premier programme de création d'un secteur financier accessible à tous piloté par le FENU. Le programme

a commencé en 2003 et a été soumis à une évaluation commune à mi-parcours en 2006. L'évaluation indépendante a conclu qu'il ressortait des constatations que le projet était bien parti pour faciliter l'accès durable des pauvres et des personnes à faible revenu aux services financiers, tel que mesuré par les indicateurs pertinents. Elle a en outre estimé que le projet avait de bonnes chances d'atteindre ses objectifs, puisqu'il avait réalisé ou dépassé la plupart de ses objectifs à mi-parcours. Au mois de septembre 2006, le projet a produit les résultats suivants au niveau microéconomique ou de détail :

- i) Il y a 42 768 clients actifs desservis par neuf institutions de microfinancement;
- ii) Cinq institutions de microfinancement déclarent une autonomie opérationnelle supérieure à 100 %;
- iii) Une institution de microfinancement a des établissements dans sept villes et sept succursales dans les environs;
- iv) Une institution de microfinancement est sur le point de conclure des négociations avec un important investisseur international;
- v) Un nouveau donateur est devenu membre du Comité des placements;
- vi) Des ressources supplémentaires d'un montant de 3 880 000 dollars ont été mobilisées pour le projet.

En outre, des progrès ont été faits concernant l'établissement et le renforcement de structures locales aux niveaux méso (infrastructure d'appui) et macro (politique), en particulier grâce au soutien de la Bank of Sierra Leone (Banque centrale) et de l'association des institutions de microfinancement de Sierra Leone (Sierra Leone Association of Microfinance Institutions – SLAMFI);

b) S'agissant des bénéficiaires (objectif 2.1), plus de 616 000 clients, dont 66 % de femmes, ont reçu des services de microfinancement de 28 prestataires de services financiers appuyés par le FENU en 2006. Ces prestataires sont notamment des institutions financières autres que les banques, des coopératives d'épargne et de crédit, des institutions de microfinancement et des banques de proximité. De plus, près de 90 % des prestataires de services financiers appuyés par le FENU avaient un montant moyen de prêt inférieur au produit intérieur brut par personne, ce qui montre que la majorité d'entre eux vise effectivement une clientèle pauvre.

23. Le FENU a atteint un taux global de réalisation des objectifs de 78 % en 2006 dans le domaine d'intervention Microfinancement (tableau 6). Ainsi, ses objectifs de l'année ont été pleinement réalisés. S'agissant des bénéficiaires (objectif 2.1), les résultats déclarés collectivement par les prestataires de services financiers ont dépassé leurs objectifs de croissance de 30 000 clients. À partir d'un niveau de référence de 379 018 clients en 2004 et de 438 272 clients en 2005, le nombre de clients actifs fin 2006 s'élevait à 616 035. L'augmentation est de 62,5 % par rapport à 2004 et de 40,6 % par rapport à 2005.

24. Les résultats relatifs à la viabilité et l'efficacité des institutions de microfinancement et d'autres prestataires de services financiers sont inférieurs aux attentes (objectif 2.3). Sur huit prestataires de services financiers qui ont déclaré leurs résultats pour 2006, 50 % ont atteint leurs cibles de rentabilité et sont sur la voie de la viabilité financière. Les prestataires de services financiers ayant un taux de rentabilité supérieur sont généralement des investisseurs institutionnels plus

anciens d'Afrique de l'Ouest, ce qui confirme que le FENU prend des risques et investit dans des institutions jeunes, qui n'ont pas encore fait leurs preuves. Seulement 39 % des prestataires de services financiers appuyés par le FENU répondent au critère international de bonne qualité du portefeuille (portefeuille à risque 30 jours inférieur à 5 %). Cela représente un recul de 53 % par rapport à 2005 et reflète peut-être les conditions plus difficiles dans lesquelles le FENU intervient et le type d'institutions qu'il vise. Le fait que les prestataires de services financiers connaissent parfois des problèmes de remboursement souligne la nécessité de traiter rapidement ces problèmes, avant qu'ils ne dégèrent en un engrenage incontrôlable. L'établissement d'une capacité institutionnelle permettant de renforcer le contrôle et le remboursement du portefeuille est un axe essentiel de l'appui du FENU et sera suivi de près en 2007, le but étant de rétablir le précédent niveau de portefeuille à risque 30 jours inférieur à 5 %.

25. Les résultats ont été bons pour les investissements réalisés dans une infrastructure locale favorable au secteur financier (objectif 2.4). Tous les pays aidés ont désormais des associations nationales de microfinancement et des réseaux de prestataires de services financiers. De fait, 22 des 28 prestataires de services financiers appuyés par le FENU appartiennent à une association nationale ou à un réseau. Ces deux résultats montrent clairement la reconnaissance par les prestataires de services financiers de l'importance d'une collaboration et d'une représentation commune pour : a) renforcer leur capacité de mobilisation auprès des autorités nationales; b) convenir de normes communes; et c) mettre en commun les enseignements et les données d'expérience sur de saines pratiques en matière de microfinancement. Dans 11 PMA, le FENU a fourni un appui direct au renforcement des capacités institutionnelles des associations nationales, sous la forme soit de subventions, soit de leur participation à des activités de formation et l'élaboration de stratégies nationales. Avec le développement des secteurs, d'autres indicateurs seront ajoutés pour mesurer les progrès au niveau méso.

Tableau 6

**Réalisation des objectifs fixés pour 2006 dans le domaine d'intervention
Microfinancement**

<i>Résultats essentiels et objectifs</i>	<i>Taux global de réalisation des objectifs en 2006 (%)</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Résultat essentiel : mettre en place un réseau d'intermédiaires financiers de détail viables offrant une gamme de services aux ménages à faible revenu		
Objectif 2.1 : couverture plus grande des ménages à faible revenu par les intermédiaires financiers bénéficiant du soutien du FENU	Objectif : 586 141 clients Résultat : 616 035 clients	Objectif dépassé
Objectif 2.2 : élargissement et diversification des gammes de services offerts aux ménages à faible revenu par les intermédiaires financiers bénéficiant du soutien du FENU	*	*
Objectif 2.3 : viabilité et efficacité plus grandes des intermédiaires financiers bénéficiant du soutien du FENU et servant les ménages à faible revenu	4 prestataires de services financiers sur 8, soit 50 %** (rentabilité) 11 prestataires de services financiers sur 28, soit 39 % (qualité du portefeuille)	Partiellement atteint Inférieur aux attentes

<i>Résultats essentiels et objectifs</i>	<i>Taux global de réalisation des objectifs en 2006 (%)</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Résultat essentiel : mise en place de l'infrastructure nécessaire pour la fourniture de services financiers aux ménages à faible revenu		
Objectif 2.4: mise en place d'une infrastructure locale favorable au secteur financier	12 pays sur 12, soit 100 % 22 prestataires de services financiers sur 28, soit 78,6 %	Pleinement atteint
Objectif 2.5 : visibilité et transparence plus grandes des institutions bénéficiant du soutien du FENU	14 prestataires de services financiers sur 28, soit 50 %	Partiellement atteint
Résultat essentiel : favoriser un environnement propice au développement de secteurs financiers accessibles à tous		
Objectif 2.6 : capacité accrue du gouvernement d'appuyer un cadre politique favorable à un secteur financier accessible à tous	12 pays sur 10, soit 120 %	Objectif dépassé
Objectif 2.7 : capacité accrue des autorités chargées de la réglementation et de la supervision d'établir un cadre juridique favorable à un secteur financier accessible à tous	12 pays sur 9, soit 133 %	Objectif dépassé
Objectif 2.8 : mise en place de stratégies propres à chaque pays, tant des gouvernements que des donateurs, favorables au développement d'un secteur financier accessible à tous	5 pays sur 6, soit 83 %	Pleinement atteint
Total	78 %	Pleinement atteint

* Les informations concernant l'objectif 2.2 seront recueillies au moyen d'enquêtes que le FENU entend mener auprès des ménages en partenariat avec la Banque mondiale, dans le cadre du projet relatif aux données que le FENU et la Banque mondiale organisent actuellement. Les résultats seront communiqués une fois achevés les enquêtes concernant les données de référence et le suivi.

** Seulement 8 prestataires de services financiers sur 28 avaient donné des informations sur cet indicateur fin mars.

26. Pour la moitié seulement des prestataires de services financiers appuyés par le FENU, il existe des audits ou des appréciations conformes aux normes de la profession (objectif 2.5). Cela montre à nouveau dans quel créneau difficile travaille le FENU, à savoir des institutions qui commencent seulement à se développer ou sont encore très jeunes, et témoigne aussi du fait qu'il intervient presque exclusivement dans des PMA où les secteurs financiers sont faibles et soumis à de fortes contraintes, notamment plusieurs pays au sortir d'un conflit. Beaucoup de ces pays ne possèdent pas les moyens nécessaires pour vérifier les comptes des prestataires de services financiers. Dès lors, porter ces moyens au niveau des normes d'audit reconnues par le Groupe consultatif pour l'aide aux plus pauvres (CGAP) est un élément essentiel des programmes de développement sectoriel qui sera activement favorisé à l'avenir.

27. Les 11 pays concernés par un programme ont tous constaté une amélioration de leur cadre politique, plus favorable au microfinancement avec l'appui du FENU (objectif 2.6). Le fort niveau de performance au niveau des politiques confirme l'impact du FENU à ce niveau dans tous les pays où il a favorisé la mise en place de secteurs financiers accessibles à tous.

28. La démarche du FENU visant au développement du secteur financier renforce la capacité des décideurs nationaux d'élaborer des stratégies nationales pour la mise en place de secteurs financiers accessibles à tous. En abordant les questions relevant des pouvoirs publics sous l'angle des obstacles à aplanir, on permet aux décideurs d'identifier les obstacles à la mise en place d'un secteur financier accessible à tous afin d'éliminer les plus graves (objectif 2.7). Le bon niveau de performance sur l'objectif 2.7 est le résultat de l'appui du FENU à la formation et au renforcement des capacités des autorités chargées de la réglementation et de la supervision.

29. La quasi-totalité des programmes de développement sectoriel ont mis en place des stratégies communes entre pouvoirs publics et donateurs (objectif 2.8). La proportion est passée de 66 % en 2005 à 83 % en 2006 alors que davantage de pays ont achevé leurs processus de consultation. Dans cinq pays, l'application de plans d'action pour un secteur financier accessible à tous a commencé.

30. Deux autres initiatives ont contribué à la constitution de secteurs financiers accessibles à tous : le Groupe de conseillers des Nations Unies pour des secteurs financiers accessibles à tous et la Conférence de Dakar sur l'inclusion financière.

31. Le Groupe de conseillers des Nations Unies pour des secteurs financiers accessibles à tous, sous l'égide du FENU, a entrepris ses travaux en 2006. Il a tenu deux réunions à la suite desquelles ont été constitués plusieurs groupes de travail portant sur la mobilisation, la contribution du secteur privé, la réglementation et la supervision, et la recherche et les données. Chaque groupe a déjà défini son programme de travail, qui comportera notamment les éléments suivants : la tenue d'une série de conférences régionales sur les questions régionales relatives à l'inclusion financière et la réglementation à la fin de 2007 et en 2008; le lancement de cinq études de pays assorties de modèles appropriés pour faire participer le secteur privé à l'inclusion financière; une action de sensibilisation sur l'importance de l'inclusion financière aux niveaux des gouvernements, des banques centrales et des décideurs; et une mobilisation et une coopération avec la Banque mondiale pour la mise en place d'instruments, de méthodes et d'études pilotes permettant de mesurer l'accès aux services financiers.

32. Le FENU et le PNUD ont organisé ensemble la Conférence des Nations Unies sur l'inclusion financière qui s'est tenue en juin 2006 à Dakar. Celle-ci a réuni 320 participants de haut niveau représentants de gouvernements, de banques centrales, de bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, du secteur privé, de prestataires de services financiers et de leurs réseaux, originaires de 53 pays dont 48 pays africains. La Conférence a adopté la Déclaration de Dakar relative à la construction des secteurs financiers accessibles à tous en Afrique et a établi un comité de suivi en vue d'assurer une large diffusion de la Déclaration et la mise en œuvre de ses recommandations. Cette conférence et ses résultats ont mis en évidence le pouvoir de rassemblement du FENU et du PNUD autour du thème de l'accès pour tous aux services financiers et ont créé une solide plate-forme de mobilisation, échanges de données, apprentissage et développement de partenariats dans le but d'accroître l'accès durable à des services financiers en Afrique. Le comité de suivi des recommandations de la Conférence de Dakar s'est réuni début 2007.

33. Enfin, il est utile de mentionner les résultats liés au rôle du FENU en tant que conseiller du groupe du PNUD sur les grandes orientations et les aspects techniques des questions liées au microfinancement, pour garantir l'application cohérente de

pratiques d'excellence dans ce domaine. En 2006, le FENU a appuyé des activités de mise en place de secteurs financiers accessibles à tous dans sept pays autres que les moins avancés en Afrique dans le cadre de son programme régional commun avec le Bureau régional pour l'Afrique. Le FENU a continué de collaborer avec le PNUD à l'exécution du plan d'action visant à assurer le suivi des recommandations que le CGAP a faites au PNUD à l'issue des processus d'examen par les pairs et d'évaluation du portefeuille. Dans le contexte de l'application de la politique du PNUD en matière de microfinancement, qui a été publiée en janvier 2006, le FENU collabore étroitement avec chacun des bureaux régionaux du PNUD afin de garantir l'adhésion à cette politique et, partant, la qualité des programmes du PNUD en matière de microfinancement dans le monde entier.

34. L'analyse qui précède montre quel atout représente pour le FENU et le PNUD leur collaboration en vue d'assurer un accès durable des ménages à faible revenu et des petites entreprises à divers services financiers. Dans tous les PMA, leur présence sur le terrain a permis aux deux organisations de jouer un rôle actif de mobilisation et de renforcer la capacité des gouvernements et autres parties prenantes d'établir un environnement politique, juridique et réglementaire favorable à un secteur financier accessible à tous. Le rôle de catalyseur de l'investissement du FENU a permis aux deux organisations de faire les investissements nécessaires par le biais de prêts et de subventions aux prestataires de services financiers, assurant ainsi une croissance rapide de leur champ d'action. Par voie de conséquence, le plan stratégique du PNUD pour la période 2008-2011 prévoit que le PNUD et le FENU vont élargir le champ géographique de leurs interventions communes en ce qui concerne l'accès de tous aux services financiers, contribuant ainsi à favoriser une croissance pour tous et la réduction de la pauvreté.

II. Résultats en matière de gestion

C. Analyse des résultats pour le sous-objectif 3 : renforcement institutionnel

35. Le cadre de résultats mis au point par le FENU pour mesurer le renforcement institutionnel s'inspire de celui utilisé par le PNUD pour son tableau de bord équilibré applicable aux bureaux de pays. Comme c'est le cas pour le PNUD, la performance est mesurée selon quatre critères différents : apprentissage et croissance, satisfaction du client, efficacité interne et ressources financières. Pour chacun de ces critères, plusieurs objectifs stratégiques ont été définis. Ils correspondent au plan de gestion du FENU et à des indicateurs spécifiques qui mesurent les résultats et la réalisation des objectifs. Chaque objectif stratégique est accompagné d'indicateurs et de cibles qui ont été fixés au début de 2006.

36. Le tableau 7 récapitule les résultats obtenus en 2006 en matière de renforcement institutionnel. Il reprend environ la moitié des objectifs stratégiques et indicateurs utilisés dans le tableau de bord équilibré du FENU, le reste servant essentiellement à des fins de gestion interne.

Tableau 7
Réalisation des objectifs fixés pour 2006 en matière de renforcement institutionnel

<i>Critère</i>	<i>Objectif stratégique</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Résultat en 2005</i>	<i>Objectif pour 2006</i>	<i>Résultat en 2006</i>
Apprentissage et croissance	Élargir la portée géographique pour inclure davantage de PMA, notamment de PMA qui émergent d'un conflit	PMA où le FENU effectue un programme (investissement supérieur à 50 000 dollars par an)	26 PMA	32 PMA	28 PMA
		PMA qui émergent d'un conflit où le FENU exécute des programmes	13 PMA	15 PMA	13 PMA*
	Augmenter la taille moyenne de l'investissement	Investissement par PMA et par an	720 000 dollars	1,1 million de dollars	850 000 dollars
Satisfaction du client	Améliorer le partenariat stratégique avec le PNUD et le reste du système des Nations Unies	Satisfaction du bureau de pays du PNUD quant à la qualité globale du partenariat avec le FENU	73 %	80 %	À déterminer***
Efficacité interne	Renforcer les effectifs aux niveaux régional et national de façon à se rapprocher des clients et des investissements	Proportion d'administrateurs occupant un poste aux niveaux régional et national	63 %	75 %	71 %
	Renforcer la coordination du système des Nations Unies	Intégration du FENU dans le cadre de programmation du système des Nations Unies à l'échelle des pays	26 PMA	32 PMA	28 PMA
	Renforcer l'efficacité de l'exécution	Part des dépenses d'administration dans le budget global	32 %	26 %	22 %
		Satisfaction du bureau de pays du PNUD quant à la promptitude de l'appui opérationnel	64 %	80 %	À déterminer***
	Mieux gérer le personnel	Perception qu'a le personnel de l'efficacité interne	65 %	75 %	70 %
Ressources financières	Atteindre les cibles fixées en matière de mobilisation des ressources	Ressources de base mobilisées	9,5 millions de dollars	18 millions de dollars	13,9 millions de dollars**
		Ressources mobilisées autres que ressources de base	10,3 millions de dollars	18 millions de dollars	8,1 millions de dollars
	Garantir la prestation des services prévus par le plan	Prestation de services dans la limite des dépenses approuvées	74 %	90 %	84 %

* Sur la base d'une comparaison des listes de PMA de 2005 et 2006.

** Comprend une contribution de base de 1,2 million de dollars pour 2005, qui a été reçue et comptabilisée comme recette en janvier 2006.

*** Les résultats des études dans ces domaines n'avaient pas encore été communiqués lors de la mise au point du présent rapport; ils y seront intégrés lorsqu'ils seront disponibles.

37. En 2006, le FENU exécutait des programmes d'un coût égal ou supérieur à 50 000 dollars dans 28 PMA, y compris l'ensemble des PMA émergeant d'un conflit où il était intervenu en 2005. Le nombre total de programmes exécutés avec le PNUD est passé à plus de 30, ce qui traduit la volonté délibérée du FENU de collaborer avec le PNUD. La dépense moyenne du FENU par PMA a augmenté de 18 % en 2006, pour atteindre un montant de 850 000 dollars. Cela montre l'amélioration du taux global d'exécution des programmes par rapport aux ressources de base dans les domaines d'intervention Développement local et Microfinancement. L'amélioration du taux d'exécution des programmes a été facilitée par l'intégration du budget administratif du FENU dans le budget biennal du PNUD, garantissant ainsi que toutes les ressources de base du FENU pourraient servir à financer des dépenses afférentes aux programmes.

38. C'est dans le domaine des ressources financières que le renforcement institutionnel a été le moins satisfaisant, s'agissant tant des ressources de base que des autres ressources mobilisées. Malgré la poursuite des excellents taux de performance du FENU et de l'intensification des efforts de mobilisation entrepris à la fin de 2005, de multiples facteurs ont compromis sa faculté d'atteindre les cibles fixées en matière de mobilisation des ressources en 2006. Ces facteurs tenaient principalement à ce que l'attention des États Membres donateurs a continué d'être focalisée sur la réforme de l'Organisation des Nations Unies et les incertitudes liées aux travaux du Groupe de haut niveau sur la cohérence pendant une bonne partie de 2006. Ces questions ont été source d'inquiétude pour certains États Membres donateurs quant au FENU et à son rôle au sein du cadre de développement du PNUD. En outre, le relatif manque d'expérience et d'orientations au sein du système des Nations Unies pour ce qui est des programmes communs et de la mobilisation commune de ressources a eu pour conséquence que plusieurs États Membres donateurs ont fait parvenir des fonds destinés aux FENU par l'intermédiaire du PNUD, lesquels fonds ne sont pas considérés comme des « ressources autres que de base » pour le FENU. De plus, le FENU n'a pu recruter qu'en avril 2006 son conseil en matière de développement des activités, et a donc dû reporter l'exécution de certains aspects importants de son programme de mobilisation de ressources – en particulier au niveau des pays – au second semestre de 2006.

39. Les ressources de base sont passées de 9,5 millions de dollars en 2005 à 13,9 millions de dollars en 2006, soit une augmentation de 46 %, y compris une contribution de base de 1,2 million de dollars pour 2005 qui a été reçue et comptabilisée début 2006. Si cette contribution de base avait été comptabilisée en 2005, les ressources de base en 2006 auraient augmenté de 2 millions de dollars par rapport à 2005, c'est-à-dire de 19 %. Cette hausse s'explique principalement par : a) une augmentation de 40 % de nouveaux États Membres donateurs de contributions de base et b) le maintien ou l'accroissement des contributions de base d'États Membres donateurs existants.

40. S'agissant des contributions autres que les ressources de base, une somme d'environ un million de dollars, qui était destinée aux activités du FENU, a été versée comme contribution au PNUD et non comme contribution autre que de base au FENU. Si cette somme avait été reçue par le FENU, les ressources mobilisées autres que ressources de base pour 2006 auraient été de 9,1 millions de dollars, en diminution d'environ 12 % par rapport à 2005. Compte tenu de l'accroissement des capacités et des instruments en place pour le développement des activités et la mobilisation des ressources, on peut prévoir à titre préliminaire que la tendance

constatée depuis 2003 d'une augmentation des niveaux de contributions autres que ressources de base se poursuivra en 2007. Le FENU note cependant que la mobilisation tant des ressources de base que des autres ressources a été sensiblement inférieure au montant de 18 millions de dollars fixé comme cible pour les deux types de ressources en 2006, en raison des facteurs déjà mentionnés.

41. Dans le domaine de l'efficacité interne, le FENU a pu renforcer l'efficacité de l'exécution en ramenant la part des dépenses d'administration dans le budget global de 32 % en 2005 à 22 % en 2006. Cette amélioration est due à plusieurs facteurs, notamment à un mouvement de décentralisation rapide des cadres, lesquels se sont rapprochés des PMA clients, et à des réductions importantes du personnel en poste au siège dans le cadre de la réorganisation entreprise en 2005. À la fin de 2006, 71 % des administrateurs du FENU étaient en poste au niveau des pays ou des régions, et le FENU s'était rapproché du PNUD physiquement, en accentuant sa présence dans les centres de services régionaux du PNUD à Dakar, Johannesburg et Bangkok. Le FENU doit encore régler certaines des conséquences imprévues du processus de gestion du changement, notamment la charge de travail élevée liée à l'obligation de s'occuper, avec des effectifs sensiblement réduits au siège, d'un grand nombre de PMA et de programmes au niveau des pays.

42. La perception qu'a le personnel de l'efficacité interne, un indicateur employé tant par le PNUD que par le FENU pour mesurer la satisfaction d'ensemble du personnel dans le cadre de l'enquête mondiale sur le personnel, s'établissait à 70 %, soit une amélioration de 5 % par rapport au chiffre de 65 % en 2005. On constate clairement que le personnel du FENU reste dévoué à la mission et aux activités du Fonds, en cette année de transition qui a suivi le difficile processus de gestion du changement en 2005.

III. Analyse financière

43. Comme indiqué plus haut, le montant total des ressources de base en 2006 a été de 13,9 millions de dollars. Le montant total des ressources provenant des ressources de base et des ressources autres que de base s'élevait à quelque 22 millions de dollars pour 2006 ce qui, par rapport aux 19,8 millions de dollars de 2005, représentait une augmentation d'environ 11 %. Les ressources totales sont passées de 24,2 millions de dollars en 2005 à 27,2 millions de dollars pour 2006, soit une augmentation d'à peu près 12 %. À hauteur de 1,1 million de dollars environ, cette augmentation s'explique par une hausse des revenus d'intérêts.

44. Le tableau 8 contient des informations essentielles concernant les dépenses du FENU pour la période 2001-2006. En 2006, il y a eu une augmentation substantielle des dépenses de base afférentes aux programmes par rapport à 2005. Les dépenses de base sont passées de 11,6 millions de dollars en 2005 à 16,8 millions de dollars en 2006. L'ensemble des dépenses autres que de base a également augmenté, sous l'effet conjugué d'une augmentation substantielle des dépenses autres que de base au niveau des pays et d'une forte réduction de ces dépenses au siège en 2006 en raison de l'achèvement de l'Année internationale du microcrédit. Les dépenses autres que de base représentaient 39 % des dépenses afférentes aux programmes au niveau des pays et un tiers des dépenses totales au titre des programmes.

45. Le FENU a pu ramener ses dépenses au siège de 6,7 millions de dollars en 2005 à 4,6 millions de dollars en 2006, soit une réduction de quelque 34 %,

imputable en grande partie au succès de la réorganisation et du processus de gestion du changement ci-dessus décrits. Pour 90 % de leur montant, les dépenses d'administration au siège du FENU ont été financées par le budget biennal du PNUD. Les 10 % restants correspondaient aux frais liés en 2006 au processus de gestion du changement, qui ont été financés sur les ressources de base du FENU.

Tableau 8
Tendances en matière de dépenses, 2001-2006

(En millions de dollars)

<i>Dépenses</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>
Dépenses afférentes aux programmes	33,9	24,8	21,1	22,9	19,2	25,2
Dont dépenses de base	32,3	22,6	16,3	14,9	11,6	16,8
Dont dépenses autres que de base	1,6	2,2	4,8	8,0	7,6	8,4
Dépenses du siège	6,0	5,5	6,2	5,3	6,7	4,6*
Total	39,9	30,3	27,3	28,2	25,9	29,8

Source : États financiers du FENU.

* Dont 4,2 millions de dollars de dépenses financées sur l'enveloppe allouée au FENU dans le budget d'appui biennal du PNUD et 0,4 million de dollars par les ressources de base du FENU.

46. Le tableau 9 montre qu'en 2006, la région d'Afrique a représenté 73 % du total des dépenses du FENU au niveau du terrain. Le total des dépenses en Asie est passé à 16 % et devrait encore augmenter en 2007, avec le démarrage de plusieurs nouveaux programmes du FENU concernant tant le développement local que les financements accessibles à tous. Le FENU a dépensé 1,2 million de dollars pour ses programmes de recherche-développement, en mettant l'accent sur la gestion des connaissances et le développement de nouvelles innovations en matière de produits. Quelque 300 000 dollars de dépenses autres que de base concernaient les ultimes activités de l'Année internationale du microcrédit et le démarrage des activités du Groupe de conseillers des Nations Unies pour des secteurs financiers accessibles à tous.

47. Globalement, les dépenses afférentes aux programmes se sont réparties entre 20,8 millions de dollars (83 %) dépensés au niveau des pays, 2,9 millions de dollars (11 %) correspondant à une aide de l'échelon régional aux pays, et 1,5 million de dollars (6 %) au niveau du siège. Les investissements en capital, qu'ils concernent le développement local dans le cadre du domaine d'intervention Développement local ou les prestataires de services financiers dans le cadre du domaine d'intervention Microfinancement, ont représenté environ les deux tiers des dépenses au niveau des pays et 54 % des dépenses totales du FENU afférentes aux programmes.

Tableau 9
**Dépenses afférentes aux programmes par région
 et par domaine d'intervention**

(En millions de dollars)

<i>Régions/objectifs spécifiques</i>	<i>Développement local</i>	<i>Microfinancement</i>	Total
Afrique	13,7	3,7	17,4
Asie	3,8	0	3,8
États arabes	0,9	0,2	1,1
Amérique latine	1,4	0	1,4
Recherche-développement	0,8	0,4	1,2
Groupe de conseillers des Nations Unies/ Année internationale du microcrédit		0,3	0,3
Total	20,6	4,6	25,2

48. S'agissant de sa position de liquidité et de la situation des réserves à la fin de 2006, le FENU a maintenu ses réserves opérationnelles au même niveau qu'en 2005, à savoir 22,6 millions de dollars. En outre, le total des ressources non utilisées est passé de 37,5 millions de dollars en 2005 à environ 38 millions de dollars à la fin de 2006. Cela signifie que le FENU a pu atteindre les résultats susmentionnés en matière de développement, de gestion et dans le domaine financier tout en maintenant une position de liquidité et une situation financière saines.